

OVAL Sound System® SOLO

Appareils de stabilisation acoustique fabriqués en Suisse.



CONTRAT DE GARANTIE ET NOTICE UTILISATEUR

Les appareils portant la marque OVAL Sound System® sont fabriqués en Suisse avec le plus grand soin afin de vous apporter un confort d'écoute inégalé à ce jour. Ces appareils intègrent un dispositif novateur actif agissant sur les perturbations ambiantes d'ordre électrique ils ont été développés par le bureau de recherches OVAL Sound System basé à Romanel/Lausanne en Suisse. Leur action se situe au niveau de la neutralisation du voile harmonique permanent* appelé VHP découvert en 2004 par son concepteur, Facteur de pianos Dipl. ASfp Suisse Patrice Scanavini.

Mise en place du dispositif

Une fois les piles mises en place dans leurs compartiments respectifs et poussés au fond de leur logement, l'appareil est maintenant activé. Après seulement 10 secondes la neutralisation du VHP* ainsi que la stabilisation acoustique commence d'abord autour de l'appareil puis s'étendra progressivement dans la pièce d'écoute avant de s'équilibrer après 48 heures. Pour une appréciation immédiate de l'action positive de l'appareil OVAL Sound System® SOLO il est préférable de poser l'appareil activé directement sur un aplat du cadre (pianos à queue) ou au centre du couvercle supérieur (pianos droits)

Les effets positifs généralement constatés sont :

- amélioration de la clarté et de la pureté globale de la perception sonore de l'instrument
- gain en dynamique et en percussion, recul du bruit de fonctionnement
- allongement du soutien sonore particulièrement sur les instruments ancien et de très haut de gamme.
- meilleure lisibilité des harmoniques sur l'ensemble des registres
- diminution des vibrations parasites secondaire dans le registre grave
- meilleur contrôle de la mécanique dans le cas de jeux très soutenus
- recul du point de saturation lors du jeu FFF
- augmentation de la projection sonore de l'instrument

NB : un instrument équipé d'un appareil de stabilisation acoustique OVAL Sound System® aura le plus souvent la performance acoustique d'un instrument de taille supérieure non équipé.

Durée de vie des piles :

La durée de vie des piles est de 2 ans même dans le cas d'un fonctionnement continu. Néanmoins nous vous conseillons de les remplacer 1 x par an.

Précisions :

L'appareil n'émet aucune onde de quelconque nature mais agit comme un neutralisateur.

Garantie :

L'appareil OVAL Sound System® SOLO est garanti pour une durée de 5 ans dès la date d'achat. Sont exclus de la garantie les dégâts aux parties externes de l'appareil. Dans le cas où un appareil devrait être remplacé ou réparé l'acheteur acheminera à ses frais l'appareil auprès de l'importateur désigné ou directement chez le constructeur.

Date d'achat : Appareil type : no de série.....

Acheteur : Adresse :

Vendu par (timbre et signature) :

Note importante : une copie de cette garantie devra être adressée par mail à info@scanavini.ch afin d'y être enregistrée.

Contact : Patrice Scanavini, Pianos-Allegro Sarl 1032 Romanel Suisse Tel 0041216241490 mail info@scanavini.ch site internet www.scanavini.ch